

REVISION N° 2
Approbation - 2019

SAINT-ROMAIN-AU-MONT-D'OR

REGLEMENT

C.3.1 – Prescriptions d'urbanisme



REGLEMENT – C.3.1 Prescriptions d'urbanisme

Saint-Romain-au-Mont-d'Or

- ☒ Emplacements réservés de voirie
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☒ Emplacements réservés aux cheminements piétons ou cyclistes
(article L.151-41 1° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux équipements publics
(article L.151-41 2° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Emplacements réservés aux espaces verts ou nécessaires aux continuités écologiques
(article L.151-41 3° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Localisations préférentielles pour équipements
(article L.151-41 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Périmètres d'attente de projet
(article L.151-41 5° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de mixité fonctionnelle
(article L.151-9 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille et de capacité d'accueil limitées en zone A et N
(article L.151-13 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Espaces boisés classés ponctuels (arbres remarquables)
(article L.113-1 du Code de l'urbanisme)
- ☐ Réservations pour programme de logements
(article L. 151-41 4° du Code de l'urbanisme)
- ☐ Secteurs de taille minimum de logement
(article L.151-14 du Code de l'urbanisme)
- ☒ Secteurs de mixité sociale
(article L.151-15 du Code de l'urbanisme)

EMPLACEMENTS RESERVES DE VOIRIE
Saint-Romain-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Opération	Bénéficiaire
8	Impasse aux Prêles de : Route de Collonges à : Entrée du lotissement	Création de voie	METROPOLE DE LYON

EMPLACEMENTS RESERVES AUX CHEMINEMENTS PIETONS OU CYCLISTES
Saint-Romain-au-Mont-d'Or

N°	Localisation	Bénéficiaire	Largeur approximative
1	de : Rue de la Charrière à : En limite du plan de détail	COMMUNE	5m

ESPACES BOISES PONCTUELS (ARBRES REMARQUABLES)

Saint-Romain-au-Mont-d'Or

Sujet	Localisation	Observations
PLATANUS ACERIFOLIA : platane.	Rue des eaux vives,dans le parc.	Sans doute l'un des grands spécimens de l'espèce dans le Grand Lyon.Hauteur 35 m en port libre. Très visible depuis l'ouverture de la nouvelle voie.
CEDRUS LIBANI : Cèdre du Liban.	Rue de la République.	Très grand spécimen isolé dans la propriété du Prado en bord de talus.
CEDRUS LIBANI : cèdre du Liban.	Rue des eaux vives,dans le parc.	Individu de bonne hauteur.Prégnant dans le paysage.
POPULUS NIGRA ITALICA : peuplier d'Italie.	Devant l'église.	Arbre banal mais en bonne santé malgré son grand âge.Marque le paysage devant l'église
CEDRUS DEODARA : Cèdre de l'Himalaya.	4 impasse du Cougny	Arbre intéressant par son développement actuel et en devenir. Marque le paysage.
CEDRUS ATLANTICA : cèdre de l'Atlas	1 rue des Séguines	Arbre intéressant par son développement actuel et en devenir. Marque le paysage.
LIRIODENDRON TULIPIFERA : Tulipier de Virginie	Chemin de l'Eperon , Domaine de la Freta	Essence de collection rare, dimension et équilibre de la couronne remarquable. Marque le paysage
GINKGO BILOBA	Chemin de l'Eperon, Domaine de la Freta	Arbre mature avec couronne équilibrée. Marque le paysage

SECTEURS DE MIXITE SOCIALE
Saint-Romain-au-Mont-d'Or

Numéro de secteur	Nature du programme	Seuil d'exigibilité	Pourcentage minimal de la surface de plancher du programme affecté au logement aidé	Catégorie de logement aidé et ventilation de la surface de plancher affectée au logement aidé
1	Construction neuve ou changement de destination en vue de logement familial	Plus de 600m ² de surface de plancher	25%	PLUS-PLAI-PLS